



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
 Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
 Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

Kingdom of Cambodia
 Nation Religion King
 Royaume du Cambodge
 Nation Religion Roi

Instructions à l'intention des médias
Prononcé du verdict dans le procès *Duch*
26 juillet 2010

Services aux médias

Pour l'audience, la Section des relations publiques installera, au rez-de-chaussée du tribunal, les équipements nécessaires aux médias. Il y aura un comptoir où pourront être déposés téléphones, appareils d'enregistrement et grands sacs. La salle de presse (C108) comportera un espace de travail tranquille et plusieurs ordinateurs équipés d'une connexion Internet seront disponibles (pas de réservation possible). L'usage d'un ordinateur portable privé sera autorisé, mais sans accès au réseau des CETC ou à l'Internet.

Le signal audio et vidéo sera retransmis dans la salle de visionnement réservée à la presse (C105).

Des écrans de télévision seront installés à la seule intention des représentants des médias pour suivre l'audience en khmer (C109) ou en anglais (C105). Les visiteurs ordinaires ne peuvent suivre l'audience que depuis la galerie du public.

Accréditation des médias

Tous les représentants des médias qui souhaitent avoir accès aux CETC le 26 juillet 2010 doivent s'inscrire et se faire accréditer par avance. La procédure suivante sera d'application :

- a) Les représentants des médias qui détiennent une carte d'accréditation encore valable doivent s'inscrire auprès de la Section des relations publiques en envoyant un courrier électronique à l'adresse PAS@ECCC.GOV.KH. Veuillez préciser si vous souhaitez occuper un des sièges réservés aux médias dans la galerie du public.
- b) Les représentants des médias qui détiennent une carte d'accréditation expirée doivent remplir à nouveau un formulaire d'accréditation (http://www.eccc.gov.kh/english/cabinet/fileUpload/26/ECCC_Accreditation_Media_Application_Form.doc) et l'envoyer avec leur demande d'inscription à l'adresse PAS@ECCC.GOV.KH. Veuillez préciser si vous souhaitez occuper un des sièges réservés aux médias dans la galerie du public.
- c) Les représentants des médias qui n'ont jamais été accrédités auprès des CETC doivent remplir un formulaire d'accréditation (http://www.eccc.gov.kh/english/cabinet/fileUpload/26/ECCC_Accreditation_Media_Application_Form.doc) et l'envoyer avec une photo d'identité (format .jpg) et leur demande d'inscription à l'adresse PAS@ECCC.GOV.KH.

Date limite d'inscription pour les médias : 2 juillet 2010

Sièges réservés aux médias dans la galerie du public

Les représentants des médias doivent occuper le siège qui leur a été attribué 30 minutes avant l'heure de début de l'audience. Aucun appareil photographique, ordinateur portable, téléphone mobile ou appareil d'enregistrement n'est autorisé dans le tribunal. Les téléphones mobiles peuvent être déposés dans la salle de presse (C105) située au rez-de-chaussée de la salle d'audience avant le début de l'audience.

Photographie

Les CETC fourniront aux médias des photos prises à l'ouverture de l'audience.

Audio

Le signal audio sera fourni par une connexion **PHONO**. Il sera accessible dans la salle de presse (C105) grâce à 48 connexions audio (le signal étant fourni en anglais, français et khmer, il ya aura 16 connexions pour chaque langue). Il sera possible de faire des branchements supplémentaires d'enregistreur à enregistreur si l'utilisateur apporte les câbles nécessaires. Aucun enregistrement audio ne sera autorisé dans la salle d'audience.

Vidéo

Le signal vidéo sera fourni par une connexion **PHONO**. Il sera accessible dans la salle de presse (C105) grâce à 10 connexions de sortie. Il sera possible de faire des branchements supplémentaires d'enregistreur à enregistreur si l'utilisateur apporte les câbles nécessaires. Aucun enregistrement vidéo ne sera autorisé dans la salle d'audience.

Emplacements prévus pour faire des plateaux

Deux emplacements sont prévus à l'extérieur du bâtiment abritant la salle d'audience pour pouvoir faire des plateaux. L'un se situe dans la cour devant le tribunal, avec vue du bâtiment et des drapeaux officiels, l'autre se trouve près de la statue du génie tutélaire des CETC. Les journalistes ne seront pas autorisés à faire des plateaux ailleurs.

Pour vous inscrire à l'un de ces services, veuillez envoyer un courriel à l'adresse pas@eccc.gov.kh.

Il est rappelé aux représentants des médias qu'il est malvenu de prendre directement contact avec les juges ou d'autres agents judiciaires des CETC. Toute question ou demande d'information doit être adressée à la Section des relations publiques.